

ne sont pas appliquées: il en résulte que les paysans détruisent tous les oiseaux. Et voici maintenant la revanche de nos amis ailés: les insectes nuisibles, dont les oiseaux faisaient leur pâture, ruinent les vignobles ainsi que les paysans massacreurs d'oiseaux.



Destructeur d'oiseaux.

Un négociant de notre localité, d'origine tessinoise, mécontent de ce que les juv. du couple d'hirondelles de cheminée (voir Ornithol. Beobachter, n° 10, p. 221, observ. du 30 juin) salissaient la façade de sa maison, culbuta, d'un coup de balai, nid et habitants, 2 juv. périrent et 2 autres purent prendre leur essor. Les voisins, témoins de ce vilain acte, avertirent la police. Ce forfait eut son épilogue, le 18 juillet, devant le Tribunal du district de Boudry: le délinquant a été condamné à payer 10 frs. d'amende, plus les frais s'élevant à 8 frs., avec avertissement qu'il n'ait plus à recommencer. *A. M.-D.*

On a arrêté dernièrement, à Madretsch, près de Bienne, un des cinq Italiens qui, dans les bois au-dessus de Baulnes, l'automne dernier, se livraient au massacre des petits oiseaux. Quatre de ces barbares avaient été condamnés par le préfet d'Yverdon à 500 frs. d'amende: un autre à 300 frs. Tous, pour se soustraire au juste châtiment qui les menaçait avaient pris la fuite, sans attendre la sentence préfectorale. (Voir Ornithol. Beobachter, n° 6, p. 114 et 115). Celui que la gendarmerie bernoise a réussi à pincer à Madretsch, où il se croyait en sûreté, est un nommé Bianchini Dominique, casseur de pierres, né en 1886, qui avait empoché l'amende de 300 frs., convertie en 60 jours d'emprisonnement, qu'il a commencé à subir à Orbe, où il a été amené. *(Journal d'Yverdon.)*



CHRONIK — CHRONIQUE.



Juni und Juli 1913

machten ihrem Namen als „Sommermonate“ wenig Ehre.

Der Juni brachte uns in Bern 16 Regentage, wovon 13 auf die zweite Hälfte des Monats entfielen. Temperaturen von 20 und mehr Centigraden